

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version: 6.3
Remplace la version: 6.2

Mise à jour: 15.5.2024
Date d'édition: 29.10.2024

Page: 1 de 13
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

UFI:

AV00-70P9-V000-F5XG

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: nettoyants pour fours

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Permapack AG
Rue/B.P.: Reitbahnstrasse 51
Place, Lieu: 9401 Rorschach
Suisse

Téléphone: +41 71 844 12 12

Télécopie: +41 71 844 12 13

Service responsable de l'information:

Anwendungstechnik,

Téléphone: +41 (0) 71 844 12 12, E-mail: info@permapack.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox. Informationszentrum, Zürich,

Téléphone: +41 (0)44 251 51 51 ou Suisse: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Corr. 1B; H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1; H318 Provoque des lésions oculaires graves.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version:	6.3	Mise à jour:	15.5.2024	Page:	2 de 13
Remplace la version:	6.2	Date d'édition:	29.10.2024	Langue:	fr-CH

Conseils de prudence:

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient Hydroxyde de sodium, Ethanolamine et Éthoxylate d'alcool gras
Contient < 5% agents de surface anioniques
Contient < 5% agents de surface non ioniques

2.3 Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version: 6.3
Remplace la version: 6.2

Mise à jour: 15.5.2024
Date d'édition: 29.10.2024

Page: 3 de 13
Langue: fr-CH

Composants dangereux:

Identificateurs	Désignation Classification	Teneur
N°CE 500-241-6 CAS 69011-36-5	Éthoxylate d'alcool gras Eye Dam. 1; H318.	< 5 %
N°CE 205-483-3 CAS 141-43-5	Ethanolamine Acute Tox. 4; H302. Acute Tox. 4; H312. Acute Tox. 4; H332. Skin Corr. 1B; H314. Valeurs limites de concentration spécifiques (SCL): STOT SE 3; H335: C ≥ 5 %	< 5 %
REACH 01-2119475104-44-xxxx N°CE 203-961-6 CAS 112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol Eye Irrit. 2; H319.	< 5 %
REACH 01-2119457892-27-xxxx N°CE 215-185-5 CAS 1310-73-2	Hydroxyde de sodium Met. Corr. 1; H290. Skin Corr. 1A; H314. Valeurs limites de concentration spécifiques (SCL): Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 5 % / Skin Corr. 1B; H314: 2 % ≤ C < 5 % / Skin Irrit. 2; H315: 0,5 % ≤ C < 2 % / Eye Irrit. 2; H319: 0,5 % ≤ C < 2 %	< 5 %
N°CE 500-234-8 CAS 68891-38-3	Sulfate de sodium laurylether Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319.	< 1 %

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires:

Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII:
Contient < 5% agents de surface non ioniques
Contient < 5% agents de surface anioniques

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Informations générales:	Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.
En cas d'inhalation:	En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport. Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène. Appeler aussitôt un médecin.
Après contact avec la peau:	Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. Éliminer les vêtements souillés. Recouvrir les plaies d'un pansement stérile. Appeler aussitôt un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un ophtalmologiste.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version: 6.3
Remplace la version: 6.2

Mise à jour: 15.5.2024
Date d'édition: 29.10.2024

Page: 4 de 13
Langue: fr-CH

Ingestion: Se rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Veiller à ce que les voies respiratoires restent libres. Ne pas provoquer de vomissement.
Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.
Appeler aussitôt un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Provoque des lésions oculaires graves.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

jet d'eau en aspersion, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.
Lors d'incendies de grande ampleur: jet d'eau en aspersion, mousse résistante à l'alcool.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.
Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.
Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Colmater la fuite si cela peut se faire sans danger.
Éviter le contact avec la substance. Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.
Utiliser un équipement de protection individuel. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations. Informer si nécessaire les autorités compétentes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version: 6.3
Remplace la version: 6.2

Mise à jour: 15.5.2024
Date d'édition: 29.10.2024

Page: 5 de 13
Langue: fr-CH

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination. Nettoyer.

Indications complémentaires:

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec addition de détergents

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter la formation d'aérosols.

Ne pas inspirer les vapeurs. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la substance.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Respecter les règles générales de prévention incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé.

Stocker soigneusement les récipients fermés à la verticale, pour empêcher tout écoulement du produit.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec acides.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version: 6.3
Remplace la version: 6.2

Mise à jour: 15.5.2024
Date d'édition: 29.10.2024

Page: 6 de 13
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur limite
141-43-5	Ethanolamine	Europe: IOELV: STEL	7,6 mg/m ³ ; 3 ppm (peut être absorbé par la peau)
		Europe: IOELV: TWA	2,5 mg/m ³ ; 1 ppm (peut être absorbé par la peau)
		Suisse: VLE	10 mg/m ³ ; 4 ppm (vapeur et Aérosol)
		Suisse: VME	5 mg/m ³ ; 2 ppm (vapeur et Aérosol)
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy) éthanol	Europe: IOELV: STEL	101,2 mg/m ³ ; 15 ppm
		Europe: IOELV: TWA	67,5 mg/m ³ ; 10 ppm
		Suisse: VLE	101 mg/m ³ ; 15 ppm (vapeur et Aérosol)
		Suisse: VME	67 mg/m ³ ; 10 ppm (vapeur et Aérosol)
1310-73-2	Hydroxyde de sodium	Suisse: VLE	2 mg/m ³ (fraction inhalable)
		Suisse: VME	2 mg/m ³ (fraction inhalable)

8.2 Contrôles de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.
La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.
- Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme SN EN ISO 374:1.
Type de gants: Caoutchouc butyle
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme SN EN ISO 16321-1:2022.
- Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains et le visage à la fin du travail.
Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version: 6.3
Remplace la version: 6.2

Mise à jour: 15.5.2024
Date d'édition: 29.10.2024

Page: 7 de 13
Langue: fr-CH

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	liquide
Couleur:	limpide
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	non applicable
La température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH:	à 20 °C: ≥ 12
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau:	complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	à 20 °C: 23 hPa
Densité:	à 20 °C: 1,005 g/mL
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Le produit est non explosif.
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	ne s'enflamme pas spontanément
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Indications diverses:	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Cf. 10.3

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Vive réaction avec acides

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version: 6.3
Remplace la version: 6.2

Mise à jour: 15.5.2024
Date d'édition: 29.10.2024

Page: 8 de 13
Langue: fr-CH

10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Corr. 1B; H314 = Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1; H318 = Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancérogénicité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune donnée disponible

Autres informations:

Indication sur Hydroxyde de sodium:
DL50 Rat, par voie orale: 2000 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version: 6.3
Remplace la version: 6.2

Mise à jour: 15.5.2024
Date d'édition: 29.10.2024

Page: 9 de 13
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Effet nocif sur les organismes aquatiques en raison de la modification du pH.

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 20 01 29* = Détergents contenant des substances dangereuses.
* = Soumis à une documentation.

Recommandation: En quantité réduite: Diluer avec beaucoup d'eau et évacuer en rinçant.
Quantités importantes: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Indications diverses

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec addition de détergents

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version: 6.3
Remplace la version: 6.2

Mise à jour: 15.5.2024
Date d'édition: 29.10.2024

Page: 10 de 13
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

UN 1824

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, ADN: ONU 1824, HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

IMDG, IATA-DGR: UN 1824, SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN: Classe 8, Code: C5

IMDG: Class 8, Subrisk -

IATA-DGR: Class 8



14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

II

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:

La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Panneau d'affichage: ADR/RID: Classe de danger 80, Numéro ONU UN 1824

Etiquette de danger: 8

Quantités limitées: 1 L

EQ: E2

Conditionnement - Instructions: P001 IBC02

Réglementations particulières pour le conditionnement groupé:

MP15

Réservoirs mobiles - Instructions: T7

Réservoirs mobiles - Dispositions particulières:

TP2

Codification réservoirs: L4BN

Code de restriction en tunnel: E

Transport par voie fluviale (ADN)

Etiquette de danger: 8

Quantités limitées: 1 L

EQ: E2

Transport autorisé: T

Équipement nécessaire: PP - EP

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version: 6.3
Remplace la version: 6.2

Mise à jour: 15.5.2024
Date d'édition: 29.10.2024

Page: 11 de 13
Langue: fr-CH

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS: F-A, S-B
Dispositions particulières: -
Quantités limitées: 1 L
Excepted quantities: E2
Conditionnement - Instructions: P001
Conditionnement - Réglementations: -
IBC - Instructions: IBC02
IBC - Réglementations: -
Instructions réservoirs - IMO: -
Instructions réservoirs - UN: T7
Instructions réservoirs - Réglementations: TP2
Arrimage et manutention: Category A.
Séparation: SG35
Propriétés et observations: Colourless liquid. Corrosive to aluminium, zinc and tin. Reacts with ammonium salts, evolving ammonia gas. Causes burns to skin, eyes and mucous membranes. Reacts violently with acids.
Groupe de ségrégation: 18

Transport aérien (IATA)

Etiquette de danger: Corrosive
Code de quantité exceptée: E2
Avions passagers et cargo: Quantité limitée: Pack.Instr. Y840 - Max. Net Qty/Pkg. 0.5 L
Avions passagers et cargo: Pack.Instr. 851 - Max. Net Qty/Pkg. 1 L
Avion-cargo uniquement: Pack.Instr. 855 - Max. Net Qty/Pkg. 30 L
Dispositions particulières: A3 A803
Emergency Response Guide-Code (ERG): 8L

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - Suisse

Ordonnance 814.018 à propos de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV)

2 % en poids = 50,3 g/L

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Les substances et les préparations destinées à des utilisateurs privés sont exclues de la vente en libre-service. (ChemV 813.11)

Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Aucune donnée disponible

Directives nationales - Allemagne

Classe de stockage: 8 B = Substances corrosives non combustibles

Classe de risque pour le milieu aquatique:

1 = Présente un faible danger pour l'eau. (auto-classification)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version: 6.3
Remplace la version: 6.2

Mise à jour: 15.5.2024
Date d'édition: 29.10.2024

Page: 12 de 13
Langue: fr-CH

Indications relatives à une limitation de la durée de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes ou allaitantes.

Directives nationales - Autriche

Classe de stockage: 8 B = Substances corrosives non combustibles

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H290 = Peut être corrosif pour les métaux.
H302 = Nocif en cas d'ingestion.
H312 = Nocif par contact cutané.
H314 = Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 = Provoque une irritation cutanée.
H318 = Provoque de graves lésions des yeux.
H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 = Nocif par inhalation.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: UFI

Créée: 20.5.2015

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



WEPOS Nettoyant vitres de cheminées

Numéro de matière 103362

Version:	6.3	Mise à jour:	15.5.2024	Page:	13 de 13
Remplace la version:	6.2	Date d'édition:	29.10.2024	Langue:	fr-CH

Abréviations et acronymes:

Acute Tox.: Toxicité aiguë
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
CAS: Service des résumés chimiques
CE: Communauté européenne
CFR: Code des règlements fédéraux
CLP: Classification, étiquetage et emballage
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
DL50: Dose létale 50%
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
DNEL: Dose dérivée sans effet
EN: Norme européenne
EQ: Quantités exceptées
Eye Dam.: Endommagement des yeux
Eye Irrit.: Irritation des yeux
IATA: Association du transport aérien international
IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
LEP: Limite d'exposition professionnelle
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
Met. Corr.: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
ONU: Organisation des Nations unies
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
Skin Corr.: Corrosion cutanée
Skin Irrit.: Irritation de la peau
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
TLV: Valeur limite d'exposition
TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
UE: Union européenne
UFI: Identifiant unique de formulation
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Clause de non-responsabilité: Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément designé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.